



VILLE D'ALLAUCH

Dossier suivi par : Georges PINERI

Réf : LDC/SGD/GP/MJF – 688270

Objet : Rentrée scolaire 2025/2026

Madame, Monsieur, Chers Parents,

J'espère que cette pause estivale vous aura permis de profiter de moments privilégiés en famille car l'heure de la rentrée retentira dès le lundi 1^{er} septembre pour les 2 100 écoliers d'Allauch.

Chaque rentrée constitue un temps fort de la vie communale et cette nouvelle année scolaire est l'occasion de réaffirmer la priorité que nous accordons à l'Education en faveur de nos jeunes élèves.

Aussi, à travers cette lettre, je tenais à vous communiquer les actions engagées pour assurer la rentrée de vos enfants dans les meilleures conditions.

1. De nouveaux travaux réalisés durant tout l'été

Comme chaque été, nous avons réalisé de nombreux travaux pour entretenir, sécuriser et moderniser nos établissements scolaires :

- **École élémentaire du Logis-Neuf** : réfection du sol et des portes du restaurant scolaire, rénovation du hall d'entrée et de la classe ULIS (*élèves en situation de handicap*) ;
- **École Val Fleuri** : rénovation complète de la toiture pour améliorer l'étanchéité et le confort thermique ;
- **École élémentaire Louis-Nivière (La Pounche)** : rénovation complète de tous les éclairages par des systèmes à LED pour améliorer le confort et réduire les consommations ;
- **École maternelle La Farandole (La Pounche)** : rénovation complète du hall d'accueil ;
- **École élémentaire Allauch-Centre** : aménagement et végétalisation de la cour, rénovation des sanitaires ;
- **École maternelle Allauch-Centre** : rénovation du sol du hall d'accueil et de la salle d'anglais.

D'autres opérations sont programmées dans l'année comme la réfection du carrelage du réfectoire de l'école élémentaire de *Pie d'Autry* ainsi que le remplacement de plusieurs portes.

Au total, plus de 720 000 € (subventionnés à près de 80% par le Département des Bouches-du-Rhône) seront ainsi investis par la municipalité pour le confort des élèves lors de cette nouvelle année scolaire.

2. Végétalisation des cours d'écoles : la cour d'Allauch-centre aménagée d'ici l'automne

Après la cour de l'école de *Pie d'Autry* (inaugurée en février 2024), la cour d'*Allauch-Centre* sera aménagée d'ici l'automne, sur un modèle similaire, après une longue phase de concertation avec les élèves, les enseignants et le personnel. Les travaux les plus importants (évacuation du béton, découpage des sols, réfection des sanitaires, création d'un local pour l'association des parents d'élèves...) ont été réalisés durant la période estivale. Les aménagements de la cour (plantations, décorations...) se poursuivront jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Toutes les écoles d'Allauch bénéficieront d'une cour végétalisée d'ici 2028. Les prochains aménagements seront réalisés dans les écoles du *Logis-Neuf* et de *La Pounche* (Louis-Nivière).

Au-delà de toutes les actions entreprises chaque année en faveur de l'environnement (opérations de reboisement, forum de l'environnement, journée nature, sensibilisation des élèves à la qualité de l'air, lutte contre le gaspillage alimentaire...), ces projets témoignent de notre volonté de faire d'Allauch une des premières communes éco-responsables de Provence.

3. Des classes plus fraîches pour faire face aux périodes de forte chaleur

Assurer un confort d'apprentissage durant toute l'année scolaire constitue une priorité. Afin de faire face aux périodes de forte chaleur de plus en plus fréquentes aussi bien en début qu'en fin d'année scolaire (juin et juillet 2025 en ont été des exemples probants), il est indispensable de doter les classes de ventilateurs mais également de climatiseurs.

A ce jour, 28 classes sur 80 sont déjà équipées de climatiseurs. Des relevés automatiques et quotidiens de température ont été mis en place dans chacune des salles des écoles, pour identifier les espaces les plus exposés afin de les équiper prioritairement.

Parmi nos priorités : l'installation de climatiseurs est prévue dans les réfectoires des écoles de *Pie d'Autry*, du *Logis-Neuf* et de *la Pounche* avant le printemps 2026.

4. Des équipements numériques pour améliorer, faciliter et diversifier l'enseignement

Les écoles de *Pie d'Autry* et de *la Pounche* ont bénéficié durant l'été de l'installation de nouveaux écrans numériques de dernière génération pour toutes les classes élémentaires (ENI) et de tableaux numériques dans les classes maternelles (TBI).

Les écoles des *Gonagues* et du *Logis-Neuf* ont été équipées en 2024 et celles d'*Allauch-centre* et de *Val Fleuri* le seront en 2026.

Comme l'an dernier, chaque élève des classes de CM1/CM2 et CM2 de la commune sera doté d'une tablette iPad de dernière génération, avec un outil de communication ENT entre les écoles et les familles afin de faciliter la vie scolaire de chaque enfant. Ce déploiement s'accompagne naturellement d'une sensibilisation à la bonne utilisation des écrans.

5. Des garderies du matin et du soir maintenues (de 7h30 à 18h) et des activités inter-cantine développées

L'organisation structurelle du temps d'accueil pour l'année 2025/2026 reste inchangée (*lire ci-dessous*). Les activités et les animations périscolaires ont été développées (jardinage, échecs, espagnol, provençal, danse, taekwondo, handball...) au bénéfice de tous les enfants de nos écoles.

➤ Maternelles :

- Garderie du matin à partir de 7h30 (tarif forfaitaire 1,50 €) ;
- Garderie du soir de 16h30 à 18h, avec possibilités de sortie à 17h, 17h30 et à la demande à partir de 17h40 (tarif forfaitaire 1,00 € de 17h30 à 18h) ;

➤ Elémentaires :

- Garderie du matin à partir de 7h30 (tarif forfaitaire 1,50 €) ;
- Etudes surveillées pour les élémentaires de 16h30 à 17h30 encadrées par les enseignants (gratuites) ;
- Garderie du soir de 17h30 à 18h, avec possibilité de sortir à la demande à partir de 17h40 (tarif forfaitaire de 1,00 €) ;

Les garderies et études surveillées débuteront dès le lundi 1^{er} septembre.

Vous trouverez les modalités d'inscription sur le site officiel d'Allauch (www.allauch.com) et sur celui de l'espace famille (<https://www.espace-citoyens.net/familleallauch/>).

6. Restauration scolaire bio : des repas de qualité sans augmentation des tarifs

Malgré les contraintes croissantes qui pèsent sur le budget des communes, la municipalité ne procédera à aucune augmentation des tarifs municipaux (cantine mais aussi garderie, centre aéré, piscine...) afin de préserver, autant que possible, le pouvoir d'achat des familles allaudiennes.

Ainsi, le tarif du repas sera maintenu à 3,50€. Au quotidien, tout est mis en œuvre par nos agents municipaux pour proposer des repas de qualité aux 2000 élèves qui déjeunent chaque jour dans nos cantines avec des produits locaux (50%) et bio (20%). Cette dynamique sera renforcée à l'avenir avec la ferme maraîchère qui verra le jour sur l'avenue de Provence.

Le dépliant pédagogique *La Cant'Auch*, avec tous les menus, continue quant à lui de sensibiliser les enfants aux bienfaits d'une alimentation équilibrée.

7. Nouveau Pôle Culturel de l'Usine Electrique : une bibliothèque gratuite pour tous les enfants d'Allauch (et leurs parents)

Inauguré le 19 octobre 2024 sur l'ancien site de l'Usine électrique, le Pôle Culturel est rapidement devenu un espace incontournable de notre vie communale avec plus de 100 000 visiteurs en moins d'un an.

Ce pôle inclut une grande bibliothèque de plus de 800 m², avec un jardin de lecture, une cabane aux histoires pour les tout-petits, ainsi que des espaces dédiés aux jeux de société, aux jeux vidéo et à des ateliers ludiques.

Gratuite pour tous les Allaudiens, la bibliothèque propose des horaires élargis.

➤ Jours et heures d'ouverture :

- Du mardi au vendredi de 10h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Un « bon-découverte » sera distribué à chaque élève à l'occasion de la rentrée pour vous inviter à (re)découvrir les lieux avec vos enfants.

8. Une nouvelle école aux Embus d'ici 2028

Comme vous le savez, un septième groupe scolaire verra le jour aux *Embus*, à proximité du rond-point du Portail (avenue de Provence), d'ici la rentrée 2028. Le projet a franchi une nouvelle étape avec la sélection du projet architectural en janvier 2025.

Ce site, dédié aux enfants d'Allauch, accueillera 280 élèves répartis en 10 classes de maternelle et d'élémentaire. Le futur centre aéré de la commune y sera également implanté, en remplacement du site actuel de l'école des *Gonagues*.

Ce nouveau groupe scolaire permettra d'assurer une meilleure prise en charge des 2 100 élèves déjà scolarisés à Allauch en redéfinissant la carte scolaire. Il offrira des conditions d'apprentissage optimales pour tous les enfants de la commune avec moins de 30 élèves par classe. Ce sera même 24 élèves par classe en CP et CE1, conformément aux recommandations du ministère de l'Éducation nationale, afin de favoriser l'apprentissage des savoirs fondamentaux dès le plus jeune âge.

Enfin, sachez que l'accès au **nouveau réseau de bus** (avec les 4 nouvelles lignes) sera **entièrement gratuit** pour tous les enfants de moins de 11 ans à partir du 1^{er} septembre.

Nous restons pleinement mobilisés, avec Stéphanie Gréco de Coningh, conseillère déléguée à l'Éducation, et l'ensemble de l'équipe municipale, pour que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions et pour que chaque enfant d'Allauch puisse profiter pleinement de son année scolaire.

Pour toute question, la Direction de l'Éducation est à votre écoute au **04 86 67 46 25** ou par mail à education@allauch.com.

Veillez croire, Madame, Monsieur, chers parents, en l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Excellente année scolaire 2025/2026!



Le Maire,

Lionel DE CALA